

MAIRIE
de
SAINTE-CROIX

COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL
DU 10 FEVRIER 2017

7 conseillers sont présents

Début de séance à 20 h

Secrétaire de séance : Josiane BROCAUD

Approbation du dernier compte rendu à l'unanimité après précision dans le Conseil Municipal du 18 janvier 2017 : « rencontres CDD » point sur le schéma directeur *le changement du réservoir est à l'étude et non prévu dans l'immédiat*

ACCORD DU CM pour rajouter 4 DELIBERATIONS SUPPLEMENTAIRES

1 - Délibération pour ré-écriture de la facture de 2124 € du compte Hôtel de ville au compte immo en cours

7 VOIX POUR

2 - Délibération pour un avenant de maîtrise d'œuvre qui demande une augmentation de 2027 €.

Ils sont venus plus souvent et ont eu davantage de travail.

Mais si les travaux ont pris du retard, ce n'est pas de notre fait. Mr Grenier est d'avis de refuser de payer pour ce temps supplémentaire passé.

7 VOIX POUR REFUSER

3 - Délibération pour rajouter 1980 € pour les 22 branchements supplémentaires.

Après étude fine, il apparaît qu'un seul branchement à 90 € ait été payé.

5 VOIX POUR

1 ABSTENTION (Thomas ACHARD)

1 VOIX CONTRE (Stéphane ARCHINARD)

Il y a eu également des travaux supplémentaires de reprofilage de la voirie, raccordement branchement fluvial, goudronnage, compteur d'eau supplémentaire pour un total de 47147,61 € au maximum

Mr Grenier se propose de contrôler avant paiement

7 VOIX POUR

4 - Délibération pour l'éclairage public

Nouveau devis de CITELUM à Montélimar, de 14980,40 € sans contrat d'entretien.

Ils sont très modernes, éclairent bien, mais leur design très citadin et routier ne convient pas à notre village (Josiane BROCAUD)

7 VOIX POUR mais demande de modèles différents que celui présenté dans le devis

BILAN A MI MANDAT

Ce qui a été réalisé :

- La nouvelle mairie : chantier commencé sous l'ancien mandat, qui a beaucoup traîné, qui laisse des travaux de finitions non effectués comme les peintures extérieures des menuiseries... 1200 € sont à récupérer sur le travail non fait de Pbat
- L'ouverture du Veyou avec 6 appartements dont 4 occupés par des familles
- 2 maisons rénovées et occupées par des familles avec enfants : une bouffée d'oxygène pour le village
- La STEP et l'assainissement enfin opérationnel, surtout quand tous les branchements la feront fonctionner à plein régime. Malgré tout, la STEP a été sur dimensionnée. Les bouches d'assainissement sont trop profondes dans le haut du village par rapport au niveau du goudron...à voir
- La carte communale a abouti. Elle est affichée et intégrée au programme de la CCD pour l'urbanisme. L'annonce paraîtra prochainement dans la presse. (ce jour, le 15/2 dans le ,Dauphiné)
- L'école : 17 enfants, 6 de Pontaix, 2 de Die et 2 de Vachères et un Centre de Loisirs ouvert les mercredis, les jours de vacances, à tous les enfants y compris les vacanciers, les enfants de la vallée.....

Le devenir de la commune :

- L'adressage postal indispensable pour que soit réalisé le passage de la fibre optique et pour l'accès des secours
- Le schéma directeur de l'eau potable doit se mettre en place avant la reprise de cette compétence par la CCD. Après inventaire de tout le réseau, cela pourrait permettre de faire un réservoir plus haut dans le village et supprimer les surpressions des particuliers. Le réservoir actuel servirait alors aussi de réserve incendie.

D'autres projets des habitants :

- Refaire le réseau d'eau par rapport à la lutte contre les incendies (obligatoire) avec une réserve dans le secteur de la mairie.
- Le cimetière
- La place du village
- L'église avec l'association des amis de l'église-temple de Ste-Croix
- Les barrières autour des poubelles
- L'école aurait besoin d'un nouveau look et d'entretien des volets, des chenaux....

Claude Poncet fait part de sa déception devant le peu de personnes investies dans la gestion de la commune. Elle ne veut plus se retrouver seule devant la lourdeur administrative et technique des dossiers pour faire avancer les choses et créer une dynamique de renouveau. Elle aurait voulu continuer à s'impliquer, car elle s'est enrichie de beaucoup de connaissances mais songe sérieusement à démissionner si les membres du Conseil Municipal ne font pas

d'avantage preuve de soutien et de confiance dans le devenir de la commune. Elle se sent seule et porte toutes les responsabilités au détriment de sa vie privée et familiale.

Josiane Brocaud signale qu'elle a pu prendre une place aux côtés de Claude Poncet et que ses initiatives ont toujours été bien accueillies. Claude Poncet sait déléguer les tâches et attend de tous une plus grande implication. Stéphane Archinard a été très présent durant les travaux mais son activité professionnelle ne lui laisse pas plus de temps disponible. Il souhaite aider Claude Poncet de son mieux. Roger pense qu'il ne sert à rien et parle de démissionner.

Les autres écoutent

On se retrouve le mercredi 15 février à 19 h pour débattre entre nous sur cette situation.

Séance levée à 22 h 15